MAISON DE SANTÉ. Des consultations psychiatriques gratuites

Des consultations spécialisées en santé mentale et en psychiatrie sont désormais proposées à la maison de santé du Vieux-Marché.

C'est une lacune de poids qui va être comblée au Vieux-Marché: un infirmier de psychiatrie, rattaché au Centre médico-psychologique (CMP) de Lannion, effectuera des consultations gratuites à la maison de santé deux mercredis après-midi par mois.

Favoriser l'accès aux soins sur les territoires déficitaires. Renforcer le lien entre la médecine de ville et l'hôpital. Voilà les deux objectifs majeurs du partenariat entre le Centre intercommunal d'action social et la Fondation Bon Sauveur de Bégard.

Bénéfique pour tous

La signature de la convention a eu lieu mercredi 14 avril. Valérie de L'Isle, coordinatrice de la Maison de santé, le voit d'un très bon œil : « Ce partenariat est très bénéfique autant pour le patient que pour les professionnels de santé qui seront rassurés, lorsqu'ils auront un souci avec un patient, de profiter de la présence du service psychiatrie ».

Les échanges entre les équipes de soins primaires et les professionnels du CMP vont prendre une tournure concrète. « On a hâte que cela démarre », déclare Valérie de L'Isle.



Signature de la convention avec André Coënt, en charge de l'action sociale à LTC, Pascal Conan, directeur général de la Fondation Bon Sauveur, les professionnels et des élus locaux.

Enthousiasme que cette Vieux-Marchoise, membre du CCAS, partage complètement : « Lorsque nous assistons aux conseils d'administration, on nous parle de l'accessibilité en soins psychiatriques des territoires ruraux. En tant qu'habitante de ce bourg, je suis très contente de voir cette réalisation ».

Qui selon elle répond à un réel besoin : « Dans notre commune, il y a des personnes qui ont besoin de soins psychiatriques ».

Ce projet est soutenu par l'Agence régionale de santé. « Il rentre aussi dans notre contrat local de santé de 5 ans, dans lequel cette notion de psychiatre n'était pas très marquée, rappelle André Coënt, vice-président de LTC en charge de l'action sociale. Donc, avoir un endroit privilégié pour cela avec un bureau vacataire, c'est très important. »

Et pour cause, détaille l'élu communautaire : « Le harcèlement à l'école, les addictions, l'anxiété et le harcèlement au travail... ça existe. Tout ça fait que certaines personnes ont besoin d'être accompagnées soit parce qu'elles subissent, soit parce qu'elles font subir. Aider toutes ces personnes,

c'est cela qu'on attend de la Fondation ».

Un soin comme les autres

Puis, avoir un bureau dédie aux soins psychiatriques dans une maison de santé classique et non dans un hôpital psychiatrique, « cela peut aider certaines personnes à ne pas se sentir stigmatisées si elles ont besoin de soins, conclut Valérie De L'Isle. Elles viendront à la maison de santé comme elles vont chez leur dentiste ou chez leur médecin traitant ».